



**SCIENCES PO
TOULOUSE**

Vu le Code de l'éducation notamment les articles D741-9, D741-10 et D741-11 ;
Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Etudes Politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;
Vu le règlement du concours d'entrée en quatrième année relatif à la session 2019 (délibération du Conseil d'administration du 9 novembre 2018 N° CA 091118-4).

ARRETE DE NOMINATION DU JURY ET DES COMMISSIONS DU CONCOURS D'ENTREE EN QUATRIEME ANNEE

Arrêté n° OB/CG 2019-03.

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse

ARRETE

Article 1^{er} :

Monsieur Olivier Brossard, directeur de l'IEP de Toulouse, est nommé Président du Jury du concours d'entrée en quatrième année de l'IEP de Toulouse visé à l'article 5.4 du règlement du concours susvisé.

Article 2 :

Sont nommés membres du jury :

- M. Cédric Groulier, directeur des études chargé du second cycle du diplôme de l'IEP de Toulouse,
- Mme Quitterie Duboscq, professeure agrégée du second degré à l'IEP de Toulouse
- Mme Isabelle Lacoue-Labarthe, maîtresse de conférences à l'IEP de Toulouse

Article 3 :

Sont nommés membres de la commission d'admissibilité prévue à l'article 5.2 du règlement du concours susvisé :

- Monsieur Cédric Groulier, directeur des études chargé du second cycle à l'IEP de Toulouse,
- Cécile Crespy, professeure à l'IEP de Toulouse
- Madame Quitterie Duboscq, professeure agrégée du second degré à l'IEP de Toulouse
- Monsieur Jérémie Nollet, maître de conférences à l'IEP de Toulouse
- Monsieur Simon Tordjman, maître de conférences à l'IEP de Toulouse

Article 4 :

Sont nommés membres de la commission pédagogique prévue à l'article 4 2° du règlement du concours susvisé :

- M. Cédric Groulier, directeur des études du second cycle du diplôme de l'IEP de Toulouse
- M. Simon Tordjman, maître de conférences à l'IEP de Toulouse

Article 5 :

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 9 avril 2019.

Olivier BROSSARD
Directeur de l'IEP de Toulouse

Affiché le : 16/04/19

Mis en ligne le : 16/04/19

